

Communiqué de Martagon Investments Ltd sur le site de Wassoul'Or

En premier lieu je remercie M. Diallo, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société Wassoul'Or, de m'avoir permis de publier le présent communiqué sur le site internet de Wassoul'Or SA. Ce communiqué est une réponse à celui que le Président de Pearl Gold Ag (M. Reza Pacha) a publié le 20 février dernier sur le site de Pearl Gold AG.

En effet, en tant que directeur de la société MARTAGON INVESTMENTS LTD qui est nommément mise en cause par M. PACHA, et en tant que représentant de plus de 20% des actions de PEARL GOLD Ag, il est fort probable que tout droit de réponse me serait refusé...

Je souhaite également renouveler mon amitié à M. Diallo, amitié qui perdure depuis maintenant près de 10 ans en dépit de toutes les difficultés rencontrées pour aboutir à la mise en production de la mine et des propos injurieux et diffamants dont il fait actuellement l'objet. Ces propos injurieux et calomnieux sont repris sur le site même de Pearl Gold AG, qui bien entendu ne reproduit pas ceux qui sont favorables à Mr Diallo. Ce faisant, Pearl Gold colporte ces propos diffamatoires sans les avoir vérifiés, ce qui montre le peu de professionnalisme de ses dirigeants, ou leur totale approbation quant à ces propos.

En second lieu, et dès lors que le récent communiqué de Pearl Gold AG m'incrimine très violemment, je me trouve contraint de répondre et de faire entendre ma voix, tant à titre personnel qu'au nom de Martagon Investments Ltd, ainsi que celles des investisseurs qui me font confiance.

Ainsi par exemple, et alors qu'il est fait référence à un grave différent financier qui opposerait la société Martagon Investments Ltd à Pearl Gold AG (Martagon étant présentée comme la fauteuse de trouble qui ne respecte pas ses engagements financiers et met en péril Pearl Gold Ag), il paraît utile de préciser que ce différent a été porté devant les Tribunaux Allemands et sera jugé au courant du mois de juin prochain. Il paraît donc utile d'attendre ce délibéré avant d'émettre toute opinion tranchée...

M. Pacha omet simplement de préciser que Martagon Investments Ltd a été le seul et unique actionnaire de Pearl Gold Ag à alimenter la trésorerie de cette dernière.

Martagon a en effet prêté plus de 400'000 euros à Pearl Gold Ag en 2012, lesquels lui ont été remboursés, puis 150'000 euros en juillet 2013, ce que M. Pacha feint d'ignorer malgré les preuves qui lui ont été fournies, et qui reste dus à ce jour.

Enfin, et alors que personne d'autre n'acceptait de le faire, Martagon Investments Ltd a consenti à acquérir une partie de la créance que Pearl Gold Ag détient à l'encontre de Wassoul'Or SA (laquelle est qualifiée par Pearl Gold d'insolvable). A ce titre, Martagon Investments Ltd a versé la somme de EUR 600'000 en février 2014 sur le compte de Pearl Gold AG pour lui permettre de payer EUR 350'000.- d'arriérés au titre de 2013 et EUR 250'000.- pour assurer l'année 2014.

Bien que cette transaction ait fait l'objet d'un communiqué sur le site de Pearl Gold Ag et que le prix de celle-ci ait été versé sur le compte de Pearl Gold AG, la société Pearl Gold Ag n'a, à ce jour et alors que plus d'une année s'est écoulée, toujours pas formalisé la cession de cette créance sur Wassoul'or au profit de Martagon Investments Ltd.

La société Martagon Investment Ltd a donc très légitimement à son sens différé l'exécution d'un second contrat beaucoup plus important que le premier, objet du litige qui oppose actuellement les deux sociétés.

Il est vrai que la société Pearl Gold Ag ne bénéficie actuellement d'aucune ressource pour fonctionner, mais son Président M. Pacha ne peut demander à un représentant minoritaire d'en assurer le fonctionnement financier alors qu'au surplus il n'existe aucune transparence sur les agissements des instances dirigeantes de la société, que des intérêts particuliers semblent être favorisés au détriment de l'intérêt général de tous les actionnaires de Pearl, que les assemblées générales d'approbation des comptes ne sont même plus convoquées ni tenues, que les actionnaires ne sont pas informés ni convoqués à une quelconque réunion et que l'actuel conseil de surveillance, composé de trois personnes, outre le Président du Directoire, procèdent par décisions unilatérales et non concertées avec les autres actionnaires.

Rappelons également que M. Pacha a été nommé en qualité de Président du Directoire de la société Pearl Gold Ag par un Conseil de Surveillance réduit de moitié, c.a.d composé de trois membres au lieu de six en raison de la démission de trois de ses membres.

En réalité, Pearl Gold Ag et ses actionnaires sont en train de pâtir d'une guerre toute personnelle initiée par M. Pacha tant à mon encontre qu'à l'encontre de M. Diallo, guerre qui semble poursuivre des buts très personnels et en utilisant sa position de CEO de Pearl Gold. En effet, dès le lendemain de sa nomination à la tête du management de Pearl Gold Ag, M. Pacha publiait sur le site de la société un article très alarmant sur Wassoul'or SA et alors même que cette dernière ouvrait d'importantes négociations avec un investisseur potentiel, ce que M. Pacha n'ignorait pas...

Enfin, J'entends ici officiellement mettre en garde M. Pacha ainsi que les membres du Conseil de Surveillance de cette société, sur toute mise en œuvre d'une procédure tendant à vouloir diluer abusivement les autres actionnaires de la société.

En effet, et en vertu d'une résolution qui a été votée en 2012, le Conseil de Surveillance peut, à tout moment, décider d'émettre 5 millions de nouvelles actions (soit 16,6% après dilution) au prix du marché (à peine deux millions d'euros au cours actuel) et diluer tous les autres actionnaires, sans que ceux ci puissent participer à cette émission ni s'y opposer.

Dans ces conditions, la chute actuelle du cours, encouragée par la politique de Mr Pacha, représenterait une opportunité pour le moins alléchante pour ce dernier ou ses amis.

J'espère que la solution financière à laquelle fait allusion M. Pacha dans son

communiqué du 20 février 2015 n'est pas celle-ci. Si tel était le cas, je déclare officiellement que je me porterai devant les tribunaux allemands pour en revoir les conditions d'attribution.

Pour finir, je tiens à préciser ici que, las d'attendre le bon vouloir des dirigeants de Pearl Gold Ag, j'ai sollicité formellement la convocation d'une Assemblée Générale annuelle de Pearl Gold AG, avec pour ordre du jour:

- Examen et approbation des comptes annuels
- Examen et approbation de la politique suivie par le Management sous la tutelle du Conseil de Surveillance,
- Choix de l'auditeur pour les comptes 2014
- Remplacement des membres du Conseil de Surveillance démissionnaires,
- Vote de confiance/défiance à l'égard des membres restants et du management,
- Vote éventuel du conseil de surveillance pour la désignation d'un nouveau management.

J'espère que M. Pacha ne tardera maintenant plus à convoquer cette Assemblée, et que la date, l'heure, le lieu de réunion et l'ordre du jour de cette assemblée seront publiés sur le site Internet de Pearl Gold Ag, très rapidement et souhaite y voir nombreux les actionnaires de Pearl Gold Ag afin de débattre en toute transparence de la situation de leur investissement, et des agissements de ceux qui les représentent.

**Olivier Couriol
Martagon Investments Ltd**

23 février 2015